

5 MAI 2015

SG/SM/16752

Déplorant les activités de peuplement israéliennes, le Secrétaire général prévient qu'elles sont illégales et ne seront pas reconnues par la communauté internationale

- **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

La déclaration suivante a été communiquée aujourd'hui par le Porte-parole de M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU:

Le Secrétaire général déplore fortement la progression des activités de peuplement effectuées à trois reprises au cours des trois dernières semaines par les autorités israéliennes en Cisjordanie occupée, y compris à Jérusalem-Est.

Il rappelle que ces activités de peuplement sont illégales au regard du droit international et exhorte le Gouvernement d'Israël à mettre fin et à annuler ce genre de décisions dans l'intérêt de la paix et de la recherche d'un accord juste sur un statut final.

Le Secrétaire général réitère que la communauté internationale ne reconnaîtra pas les actions unilatérales menées sur le terrain et que le statut de Jérusalem ne pourra être résolu que par le biais de négociations.

À l'intention des organes d'information • Document non officiel.